

Communication financière

Société Immobilière BALIMA

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 34 880 000,00 DIRHAMS
SIÈGE SOCIAL : 2, ZANQAT TIHAMA - RABAT
R.C. N°1971 RABAT

AVIS DE CONVOCATION

Mesdames, Messieurs les actionnaires de la SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE BALIMA, société anonyme au capital de 34 880 000,00 DH, sont convoqués en Assemblée générale ordinaire au siège de la Société 2, zankat Tihama, Rabat, le

Vendredi 30 juin 2017 à 16 heures,

En vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- ◆ Rapport du Conseil d'administration sur la gestion et les opérations de l'exercice 2016 ;
- ◆ Rapport général des Commissaires aux comptes sur les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2016 ;
- ◆ Rapport spécial des Commissaires aux comptes concernant l'exercice 2016 sur les conventions visées par l'article 56 et suivants de la loi 17-95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée par la loi 20-05 et la loi 78-12;
- ◆ Approbation dudit rapport ;
- ◆ Approbation des bilans et comptes sociaux de l'exercice 2016;
- ◆ Affectation des résultats ;
- ◆ Quitus au Conseil d'administration ;
- ◆ Renouvellement du mandat d'un Administrateur ;
- ◆ Nomination d'un administrateur ;
- ◆ Fixation des jetons de présence alloués au Conseil d'Administration ;
- ◆ Quitus aux Commissaires aux Comptes ;
- ◆ Pouvoirs spéciaux à conférer aux administrateurs en vertu des articles 23 et 25 des statuts.
- ◆ Pouvoirs pour formalités.

Pour prendre part à cette Assemblée :

Les propriétaires d'actions au porteur devront déposer ou adresser au siège social, 5 jours avant la réunion, une attestation de propriété et de blocage délivrée par la banque ou par l'intermédiaire financier habilité dépositaire des titres.

Les titulaires d'actions nominatives devront avoir été préalablement inscrits en compte, soit en nominatif pur ou en nominatif administré, avant le 15 juin 2017 au plus tard. Ils seront admis à cette assemblée sur simple justification de leur identité.

Les actionnaires qui ne pourront pas assister à cette assemblée et qui désireraient s'y faire représenter, pourront retirer au siège social un formulaire de pouvoir qu'ils voudront bien remplir.

TRÈS IMPORTANT

Les titulaires d'actions n'ayant pas encore inscrit leurs titres en compte sont invités à les déposer auprès de la Société Immobilière BALIMA et ce, dans les meilleurs délais afin de pouvoir jouir des droits attachés aux titres.

Toute demande d'inscription de projets de résolutions à l'ordre du jour doit être adressée au siège social de la société par lettre recommandée avec accusé de réception dans le délai de dix jours à compter de la publication de l'avis de convocation.

Le Conseil d'Administration

PROJET DES RÉSOLUTIONS

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée générale, après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'administration et du rapport général des Commissaires aux comptes relatif au bilan arrêté au 31 décembre 2016, approuve ces rapports dans toutes leurs parties ainsi que le bilan de l'exercice 2016.

En conséquence, elle donne quitus entier, définitif et sans réserve au Conseil d'administration de sa gestion pour le mandat expiré.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée approuve l'affectation du bénéfice proposée par le Conseil d'administration :

Bénéfice de l'année 2016		10 164 770,60 DH
Aux 1 744 000 actions composant le capital social un premier dividende statutaire de 0.50 DH par action	(-)	872 000,00 DH
Réserve d'investissement	(-)	1 000 000,00 DH
Ajouter le report à nouveau antérieur	(+)	26 612 291,63 DH
Soit un solde disponible de		34 905 062,23 DH
Aux 1 744 000 actions un dividende ordinaire de 390 DH par action	(-)	6 801 600,00 DH
Soit un solde au report à nouveau de		28 103 462,23 DH

Le dividende par action s'éleva donc à 4,40 DH, contre remise du coupon n° 63 dont la date de mise en paiement sera fixée ultérieurement par le Conseil.

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale fixe à la somme de 800 000 DH (HUIT CENT MILLE DIRHAMS) le montant des jetons de présence alloués au Conseil d'administration pour l'exercice 2016.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

Conformément aux articles 23 et 25 des statuts, l'Assemblée générale donne tout pouvoir au Conseil d'administration pour réaliser dans les meilleures conditions la cession des propriétés objet des titres Fonciers numéros 1954/38, 73093/20 et 73097/20.

CINQUIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale prend acte de l'expiration du mandat d'administrateur de Monsieur Louis-Bernard LECHARTIER. Elle lui donne quitus entier et définitif de sa gestion pour le mandat expiré.

SIXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale renouvelle le mandat de Monsieur Louis-Bernard LECHARTIER et ce pour une durée de six années qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

SEPTIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale nomme Monsieur Yosr TAZI au poste d'administrateur et ce pour une durée de six années qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

HUITIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale, après avoir entendu lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article 56 de la loi n° 17-95, approuve ce rapport.

NEUVIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale donne aux Commissaires aux comptes quitus entier et sans réserve de leur mission pour l'exercice 2016.

DIXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir les formalités légales.

Communication financière

Société Immobilière
BALIMA

BILAN DU 1^{ER} JANVIER 2016 AU 31 DÉCEMBRE 2016

BILAN ACTIF				
ACTIF	EXERCICE		EXERC. PRECÉD.	
	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2015	31/12/2014
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS (A)	33 828 983,69	18 384 875,44	17 483 989,04	24 789 474,08
- Frais précontractuels				
- Changés & répartis sur plusieurs exercices	33 828 983,69	18 384 875,44	17 483 989,04	24 789 474,08
- Provis de rattachement des opérations				
IMMOBILISATIONS INCORPORABLES (B)	20 777 455,97	8 289 504,32	15 477 944,70	17 281 804,44
- Immobilisations de recherche et développement				
- Brevets, marques, droits & val. similaires	57 898,00	57 898,00		
- Fonds commercial				
- Autres immobilisations incorporelles	20 719 557,97	8 231 606,32	15 477 944,70	17 281 804,44
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	84 260 146,44	43 189 949,34	38 124 591,68	33 452 687,40
- Terrain	19 749 946,57		19 749 946,57	19 749 946,57
- Construction	64 510 200,78	41 189 949,34	18 374 645,11	13 707 740,84
- Installat. matérielles, matériel et outillage	244 496,40	244 254,08	25 238,33	26 850,71
- Matériel de transport	1 420 392,00	1 524 026,57	421 355,70	213 132,25
- Mobilier, mat. de bureau et matériel divers	878 683,93	708 408,04	170 474,24	124 274,23
- Autres immobilisations corporelles				
- Immobilisations corporelles en cours	2 572 182,13		2 572 182,13	100 000,00
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (D)	34 127 893,39	34 127 893,39	34 088 893,39	34 088 893,39
- Prêts immobilisés	148 500,00		148 500,00	154 700,00
- Autres créances et placements	33 979 393,39	34 127 893,39	33 940 393,39	33 934 193,39
- Titres de participation	2 100 000,00		2 100 000,00	2 100 000,00
- Autres titres immobilisés	118 800,00		118 800,00	118 800,00
ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (E)				
- Distribution des créances immobilisées				
- Adéquation des dettes de financement				
TOTAL I = (A+B+C+D+E)	172 084 574,59	84 869 651,32	128 224 528,07	113 783 287,75
STOCKS (F)				
- Matières et fournitures consommables				
- Produits en cours				
- Stocks inventariés & non inventariés				
- Produits finis				
CHARGES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	10 873 844,54	4 643 727,20	6 530 117,34	11 067 694,94
- Provisions réglementées, avances et acomptes				
- Dépôts et comptes rattachés	8 497 896,51	3 139 128,20	3 558 771,31	4 836 553,47
- Provisions	18 822,33	18 822,33	47,50	2 200,00
- État	304 912,90	304 912,90	4 329 174,00	
- Comptes d'arrangés				
- Autres dettes	1 067 584,00	1 067 584,00	2 644,00	1 000 000,00
- Comptes de régularisation actif	1 061 036,23		1 061 036,23	1 094 330,07
TITRES & VALEURS DE PLACEMENT (H)	14 030 811,07		14 030 811,07	-3,73
ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (I)				
- Titres de circulation				
TOTAL II (F + G + H + I)	25 004 655,63	4 643 727,20	20 560 928,43	11 067 694,94
TRESORERIE - ACTIF				
- Trésorerie en valeurs & espèces				
- Banques, C.P. & C.P.	1 190 310,00		1 190 310,00	101 599,25
- Caisses, chèques et acomptes	6 470,11		6 470,11	620,00
TOTAL III	1 196 780,11		1 196 780,11	202 119,25
TOTAL GENERAL (I + II + III)	198 285 610,31	89 513 378,52	148 785 456,50	125 053 001,94

BILAN PASSIF				
PASSIF	EXERCICE		EXERC. PRECÉD.	
	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2015	31/12/2014
CAPITAUX PROPRES				
- Capital social ou personnel (1)		34 880 000,00	34 880 000,00	
- Réserves & accessoires, capital sécurité non appelé				
- Capital appelé		34 880 000,00		
- Prime d'émission, de fusion, d'apport				
- Ecarts de réévaluation				
- Réserve légale		3 488 000,00	3 488 000,00	
- Autres réserves		59 737 546,24	59 737 546,24	
- Report à nouveau (2)		24 612 291,63	29 498 444,23	
- Résultats nets de l'exercice (2)				
- Résultats nets de l'exercice (2)		10 164 770,60	11 787 227,40	
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (A)		108 882 648,23	106 393 477,63	
CAPITAUX PROPRES ASSIMILÉS (B)		799 904,90	900 730,42	
- Subventions d'investissement				
- Provisions réglementées		799 904,90	900 730,42	
DETTES DE FINANCEMENT (C)		6 608 714,34	6 608 251,34	
- Emprunts obligataires				
- Autres dettes de financement		6 608 714,34	6 608 251,34	
PROV. CORABLES / RISQUES ET CHARGES (D)		49 970,80	49 970,80	
- Provisions pour risques		49 970,80	49 970,80	
- Provisions pour charges				
ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (E)				
- Adéquation des créances immobilisées				
- Adéquation des dettes de financement				
TOTAL I (A + B + C + D + E)		116 340 844,31	113 902 030,25	
DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)		12 384 830,83	9 890 194,11	
- Fournisseurs et comptes rattachés		1 655 184,51	1 716 443,24	
- Clients créditeurs, avances et acomptes		228 300,84	252 558,83	
- Personnel		1 585 999,99	2 082 502,04	
- Obligations sociales		322 182,74	171 324,17	
- État		6 054 721,63	2 184 565,13	
- Comptes d'associés		569 933,13	568 943,13	
- Autres créances		1 429 411,94	1 206 302,00	
- Comptes de régularisation passif		358 176,00	307 004,00	
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)		64 860,53	64 860,53	
ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (H)				
- Titres de circulation				
TOTAL II (F + G + H)		12 449 391,34	9 955 054,64	
TRESORERIE - PASSIF				
- Créances d'acomptes				
- Créates de trésorerie				
- Banques (solde créditeur)				
TOTAL III		2 014 531,77	2 014 531,77	
TOTAL GENERAL I + II + III		128 790 235,65	125 857 021,64	

COMpte DE PRODUITS ET CHARGES				
IMPUTABLE	OPERATIONS		TOTALS	
	EXERCICE (1)	EXERC. PRECÉD. (2)	EXERCICE (1+2)	EXERC. PRECÉD. (1+2)
PRODUITS D'EXPLOITATION				
- Ventes de marchandises en l'état				
- Ventes de biens et services	43 950 089,24		43 950 089,24	43 619 049,72
- Chiffre d'affaires	43 950 089,24		43 950 089,24	43 619 049,72
- Variation de stocks de produits (1)				
- Stock, prod. par l'ent. en sold. hors				
- Subvention d'exploitation				
- Autres produits d'exploitation				
- Reprises d'exploit. & transferts de charges	173 620,00	651 882,87	825 502,87	579 004,20
TOTAL I	44 123 709,24	651 882,87	44 775 592,11	44 198 053,92
CHARGES D'EXPLOITATION				
- Achats de marchandises				
- Achats de matières et fournitures	643 404,89		643 404,89	538 320,49
- Autres charges externes	10 244 819,33		10 244 819,33	10 613 392,50
- Impôts et taxes	6 210 954,11		6 210 954,11	4 762 187,45
- Charges de personnel	6 493 840,80		6 493 840,80	6 613 581,10
- Autres charges d'exploitation	953 620,30		953 620,30	870 000,00
- Variation d'exploitation	10 632 147,34		10 632 147,34	12 474 941,47
- Autres charges d'exploitation	35 801 430,42		35 801 430,42	34 850 945,23
RESULTATS D'EXPLOITATION III (I-III)	8 322 278,84	651 882,87	8 974 161,71	8 348 008,70
PRODUITS FINANCIERS				
- Prod. titres, créances & autres prod. imm.	3 139,00		3 139,00	0 189,19
- Gains de change	3 100,00		3 100,00	
- Intérêts et autres produits financiers	888 748,09		888 748,09	1 534 348,84
- Reprises financières transferts de charges				
TOTAL IV	695 087,09		695 087,09	1 724 538,03
CHARGES FINANCIÈRES				
- Charges d'intérêts	51 184,00		51 184,00	59 007,63
- Pertes de change	6 472,21		6 472,21	
- Autres charges financières				
- Dotations financières	97 840,20		97 840,20	98 287,42
RESULTAT FINANCIER VI (IV - V)	840 144,87		840 144,87	1 067 249,44
RESULTAT COURANT (III+VI)	9 162 423,71	651 882,87	9 814 306,58	10 415 258,13
RESULTAT NON COURANT (VII+VIII)	9 162 423,71	651 882,87	9 814 306,58	10 415 258,13
RESULTAT NET (TOT. PRODU. - TOT. CHARGES)	9 162 423,71	651 882,87	9 814 306,58	10 415 258,13

COMpte DE PRODUITS ET CHARGES (SUITE)				
IMPUTABLE	OPERATIONS		TOTALS	
	EXERCICE (1)	EXERC. PRECÉD. (2)	EXERCICE (1+2)	EXERC. PRECÉD. (1+2)
PRODUITS NON COURANTS				
- Produits de cession d'immobilisation	5 243 000,00		5 243 000,00	5 223 000,00
- Subvention d'investissement				
- Reprises sur subvention d'investissement				
- Autres produits non courants	57 479,11		57 479,11	2 330 129,08
- Reprises non courantes transferts de charges	1 000 000,00		1 000 000,00	202 920,50
TOTAL VII	6 300 479,11		6 300 479,11	6 758 050,58
CHARGES NON COURANTES				
- Valeurs nettes d'amort. immob. cédées	34 474,44		34 474,44	39 230,33
- Subvention d'investissement				
- Autres charges	109 847,93		109 847,93	96 000,10
- Dotations non courantes aux amort. & prov.	478 284,43		478 284,43	68 901,43
RESULTAT NON COURANT (VII-IX)	5 688 900,34		5 688 900,34	5 688 900,34
RESULTAT AVANT IMPOT (X+XI)	14 851 347,72	651 882,87	15 503 230,59	16 103 258,47
IMPOTS SUR LES RESULTATS	4 760 840,00		4 760 840,00	4 310 470,00
RESULTAT NET (X+XI-XII)	9 162 423,71	651 882,87	9 814 306,58	11 792 788,47
TOTAL DES PRODUITS (I+VII+XIII)	50 547 000,99	651 882,87	51 198 883,86	51 897 607,67
TOTAL DES CHARGES (II+VIII+XIII)	41 384 577,24	651 882,87	42 036 460,11	41 582 349,73
RESULTAT NET (TOT. PRODU. - TOT. CHARGES)	9 162 423,71	651 882,87	9 814 306,58	11 792 788,47

ETAT DES SOLDES DE GESTION (E.S.G.)			
I. TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS (T.F.R.)			
LIGNE	DESCRIPTION	EXERCICE	
		EXERCICE	EXERC. PRECÉD.
1	VENTES DE MARCHANDISES EN L'ETAT		
2	ACHATS REVENUS DE MARCHANDISES		
I	MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ETAT		
II	PRODUCTION DE L'EXERCICE : (3 + 4 + 5)	43 950 089,24	43 619 049,72
3	VENTES DE BIENS ET SERVICES PRODUITS	43 950 089,24	43 619 049,72
4	VARIATIONS STOCKS DE PRODUITS		
5	STOCK, PRODUITS PAR L'ENTREPRISE POUR ELLE MEME		
III	CONSUMATION DE L'EXERCICE : (6+7)	11 030 228,42	11 551 413,19
6	ACHATS DE MATIERES ET FOURNITURES	643 404,89	538 320,49
7	AUTRES CHARGES EXTERNES	10 384 819,53	10 613 092,50
IV	VALEUR AJOUTEE (I + II - III)	32 919 860,86	32 067 636,53
8	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION		
9	IMPOTS ET TAXES	6 210 954,11	4 762 187,45
10	CHARGES DE PERSONNEL	6 493 840,80	6 613 581,10
V	EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (E8E)	19 736 446,94	22 692 858,56
11	INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION (I8E)		
12	AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	955 620,50	850 000,00
13	REPRISES D'EXPLOITATION, TRANSFERTS DE CHARGES	825 502,87	579 004,20
14	DOTATIONS D'EXPLOITATION	10 632 147,34	12 474 941,47
VI	RESULTAT D'EXPLOITATION (+ OU -)	8 974 161,71	9 348 008,70
VII	RESULTAT FINANCIER	840 144,87	1 067 249,44
VIII	RESULTAT COURANT (+ OU -)	9 814 306,58	10 415 258,13
IX	RESULTAT NON COURANT	5 688 900,34	5 688 900,34
15	IMPOTS SUR LES RESULTATS	- 4 760 840,00	- 4 310 470,00
X	RESULTAT NET DE L'EXERCICE (+ OU -)	10 164 770,60	11 787 227,40
II. CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.) - AUTOFINANCEMENT			
1	RESULTAT NET DE L'EXERCICE		
	- BÉNÉFICE +	10 164 770,60	11 787 227,40
	- PÉRIE -		
2	DOTATIONS D'EXPLOITATION	10 373 6	

Communication financière

TABLEAU DE FINANCEMENT

SYNTHÈSE DES MARCHÉS DU BILAN	Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016		Variation A-B
	EXERCICE N	EXERCICE N-1	
1. Financement permanent	118 340 843,33	118 340 028,23	816,10
2. Moins actif immobilisé	107 254 320,07	113 780 307,73	6 529 787,66
3. FONDS DE FINANCEMENT (A) FONCTIONNEL (1) (2)	9 116 523,26	199 721,50	8 916 801,76
4. Actif circulant	20 360 908,43	1 067 496,23	19 293 412,20
5. Moins passif circulant	12 449 391,36	9 116 024,64	3 334 366,72
6. RESSOURCES DE FINANCEMENT (B) GLOBAL (4-5)	6 917 131,83	5 968 896,40	948 235,43
7. TREASORERIE NETTE (ACTIF - PASSIF)	1 204 788,19	-1 780 813,07	2 985 601,26

R. EMPLOIS ET RESSOURCES	EXERCICE		EXERCICE	
	EMPLOIS	RESSOURCES	EMPLOIS	RESSOURCES
RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (PLUS)				
- AUTOFINANCEMENT (A)		6 780 546,43		10 665 146,43
- Capacité d'autofinancement		14 431 140,43		18 289 969,43
- Distribution de dividendes		7 673 800,00		7 624 800,00
CESSIONS ET RÉDUCTIONS D'IMMOBILISAT. (B)		5 380 000,00		10 492 587,00
- Cessions d'immobilisations incorporelles		5 380 000,00		4 125 000,00
- Cessions d'immobilisations corporelles				6 367 587,00
Augmentations des capitaux propres et assimilés (C)				
- Augmentations de capital, reports				
- Subvention d'équipement		2 400,00		227 604,00
- AUGMENTATION DES DETTES DE FINANCEMENT (D)				
- (nettes de primes de remboursement)				
TOTAL I. RESSOURCES STABLES		12 147 031,43		21 690 280,43
R. EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE				
- ACQUISITIONS ET AUGMENTATIONS D'IMMOB. (E)		2 750 362,61		271 868,00
- Acquisitions d'immobilisations incorporelles		2 711 262,61		271 868,00
- Acquisitions d'immobilisations corporelles		39 100,00		
- Augmentation des créances				
- DIMINUTION DES CAPITAUX PROPRES (F)				
- REMBOURSEMENT DES DETTES DE FINANCEMENT (G)				
- EMPLOIS EN NON VALEURS (H)		447 071,10		23 663 570,60
TOTAL II. EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)		3 197 433,71		23 955 548,60
III. VARIATION DE BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (I, F, G)		8 950 600,49		0,00
IV. VARIATION DE LA TREASORERIE		2 985 601,26		1 327 040,00
TOTAL GÉNÉRAL		12 147 031,43		12 147 031,43

ETAT DES DEROGATIONS

INDICATION DES DEROGATIONS	JUSTIFICATION DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. DEROGATIONS AUX PRINCIPES COMPTABLES FONDAMENTAUX		
NEANT		
II. DEROGATIONS AUX METHODES D'EVALUATION		
NEANT		
III. DEROGATIONS AUX REGLES D'ETABLISSEMENT ET DE PRESENTATION DES ETATS DE SYNTHESE		
NEANT		

ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATION DES CHANGEMENTS	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. CHANGEMENTS AFFECTANT LES METHODES D'EVALUATION		
NEANT		
II. CHANGEMENTS AFFECTANT LES REGLES DE PRESENTATION		
NEANT		

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIERES

RATÈRE	MOYEN MOBILE	ADÉQUATION	ÉTENDUE	MOYEN MOBILE
	MOYEN MOBILE	Adéquation (Total/Total)	ÉTENDUE	MOYEN MOBILE
IMMOBILISATIONS EN NON VALEUR	33 343 344,46	447 071,10	33 343 344,46	33 343 344,46
PRÉLÈVEMENTS				
CHARGES À REMPLIR NON FONCTIONNEMENTS	58 343 344,46	447 071,10	58 343 344,46	58 343 344,46
PRÉLÈVEMENTS FONCTIONNEMENTS				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	24 771 428,27		24 771 428,27	24 771 428,27
IMMOBILISATIONS EN PROGRES ET DÉVELOPPEMENT				
IMMOBILISATIONS EN PROGRES	1 194,30		1 194,30	1 194,30
IMMOBILISATIONS EN DÉVELOPPEMENT				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	77 229 044,34	2 711 262,61	77 229 044,34	77 229 044,34
CONSTRUC. EN COURS	13 416 416,34		13 416 416,34	13 416 416,34
CONSTRUC. EN COURS	63 812 628,00		63 812 628,00	63 812 628,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	113 812 628,00		113 812 628,00	113 812 628,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	113 812 628,00		113 812 628,00	113 812 628,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	113 812 628,00		113 812 628,00	113 812 628,00
TOTAL	118 340 843,33	2 711 262,61	118 340 843,33	118 340 843,33

ENGAGEMENTS FINANCIERS RECUS OU DONNES HORS OPERATIONS DE CREDIT-BAIL

ENGAGEMENTS DONNES	Montants exercice	Montants exercices précédents
- Avals et cautions		
- Engagements au titre de passifs de retraite et obligations similaires		
- Autres engagements donnés		
TOTAL (1)		
(1) Dont engagements à l'égard d'entreprises liées		
ENGAGEMENTS RECUS	Montants exercice	Montants exercices précédents
- Avals et cautions		
- Autres engagements reçus		
TOTAL		

TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION

RATÈRE	Montants exercice	Montants exercices précédents
1. SOCIÉTÉS EN PARTICIPATION		
- SOCIÉTÉS EN PARTICIPATION		
- SOCIÉTÉS EN PARTICIPATION		
- SOCIÉTÉS EN PARTICIPATION		
TOTAL		

TABLEAU DES CREANCES

CREANCES	EXERCICE		EXERCICE	
	EXERCICE	EXERCICE	EXERCICE	EXERCICE
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ				
- Actif immobilisé				
DE L'ACTIF CIRCULANT				
- Créances				
- Créances				
- Créances				
TOTAL				

TABLEAU DES DETTES

DETTES	EXERCICE		EXERCICE	
	EXERCICE	EXERCICE	EXERCICE	EXERCICE
DE FINANCEMENT				
- Dettes de financement				
DE L'ACTIF CIRCULANT				
- Dettes de l'actif circulant				
- Dettes de l'actif circulant				
- Dettes de l'actif circulant				
TOTAL				

TABLEAU DES PROVISIONS

RATÈRE	Montants exercice	Montants exercices précédents
1. PROVISIONS POUR IMPROBABLES ACTIF IMMOBILISÉ		
2. PROVISIONS POUR IMPROBABLES		
3. PROVISIONS POUR IMPROBABLES		
TOTAL (A+B)		
4. PROVISIONS POUR IMPROBABLES ACTIF CIRCULANT		
5. PROVISIONS POUR IMPROBABLES		
6. PROVISIONS POUR IMPROBABLES		
TOTAL (C+D+E)		
TOTAL (A+B+C+D+E)		

TABLEAU DES SURETES REELLES DONNEES OU RECUES

TITRE CREDITORS OU TITRE DEBITORS	Montants exercice	Montants exercices précédents
SURETES DONNEES		
SURETES RECUES		

ATTESTATION

FFM Audit
 EURODEFI AUDIT
 Rapport Général des Commissaires aux Comptes
 Exercice du 1^{er} Janvier 2016 au 31 Décembre 2016

Aux actionnaires,
 Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 27 Juin 2016, nous avons effectué l'état des lieux des états de synthèse relatifs de la « SOCIÉTÉ IMMOBILIERE BALIMA » au 31 Décembre 2016, lesquels comprennent le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement, et l'état des informations complémentaires relatives à l'exercice clos le 31 Décembre 2016. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 109.622.054,19 Dirhams.

Responsabilité de la Direction
 La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la tenue en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur
 Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative. Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les événements et les informations fournies dans les états de synthèse. Le choix de procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relative à l'établissement et la présentation des états de synthèse ainsi de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et nous dans le but d'exprimer une opinion sur l'exactitude de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Opinion sur les états de synthèse
 Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la « SOCIÉTÉ IMMOBILIERE BALIMA » au 31 Décembre 2016, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Éléments et informations spécifiques
 Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion de l'Administration des sociétés actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Par ailleurs, nous notons que le rapport de gestion a fait mention des informations relatives aux délais de paiement prévues dans l'article 78.4 du code de commerce et ses textes d'application.

Fait à Casablanca, le 17 Mai 2017

Les Commissaires aux Comptes

FFM Audit
 Expert-Comptable Associé

EURODEFI AUDIT
 Expert-Comptable DPLE